

Attribution d'un marché relatif à une extension technique du Visiodrom Wuppertal de 440 mètres carrés d'écran de projection pour le Visiodrom GmbH

Ici : Invitation à présenter une offre

En cas de divergence entre les traductions, la version originale (allemande) fait foi.

Le Visiodrom GmbH passe un marché jusqu'au 15 mars 2022 pour l'extension de la surface de projection du Visiodrom dans le Gaskessel de Wuppertal. 440 mètres carrés de surface au sol doivent être intégrés dans le système global des 6.100 mètres carrés existants (sur cinq surfaces) en respectant les conditions ci-dessous.

L'ensemble de l'extension de la surface de projection est appelé ci-après "extension sol".

Par la présente, nous vous demandons de nous soumettre une offre pour l'extension au sol en tenant compte des conditions et des prestations décrites ci-après.

L'attribution du marché est soumise pour l'essentiel aux conditions suivantes :

I. Contexte et objectifs de la passation de marché

La société Visiodrom GmbH exploite le premier Visiodrom au monde dans le Gaskessel de Wuppertal, un réservoir de gaz à disque MAN de 1952 classé monument historique. Dans cette salle presque ronde de 38 mètres de diamètre et 47 mètres de hauteur, des spectacles de projection immersifs changeants sont projetés sur 6 100 mètres carrés d'écran, répartis sur cinq surfaces différentes. Ici, le visiteur est entouré par le thème et peut s'y plonger entièrement de manière immersive. Le toit et tous les murs sont déjà des surfaces de projection. Avec l'extension au sol, le visiteur est alors entouré du thème dans tous les sens du regard. Ce type de représentation a pour objectif d'offrir au visiteur une expérience qui va au-delà de l'expérience elle-même. Il s'agit de créer une expérience émotionnelle autour du thème vu.

Le projet est soutenu par des subventions publiques de la déléguée fédérale du gouvernement fédéral à la culture et aux médias (BKM), du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie et de la ville de Wuppertal.

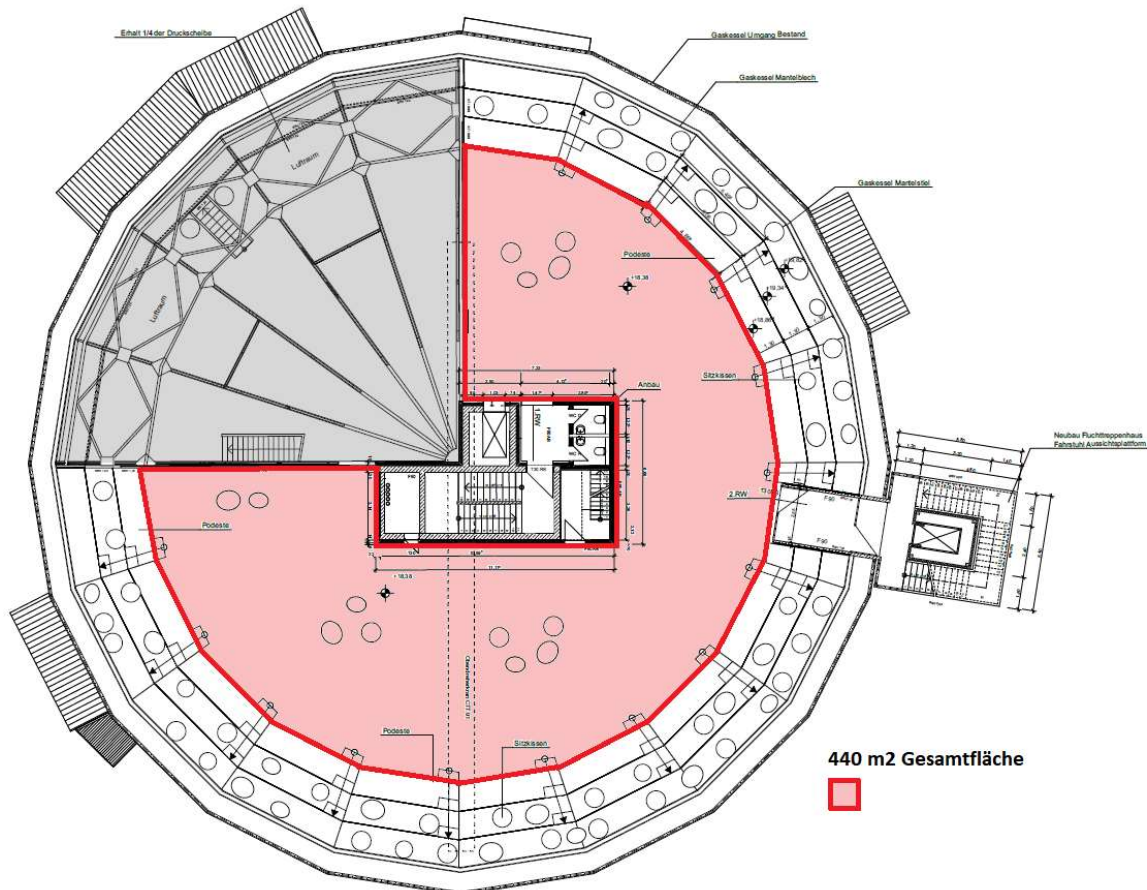
Pour plus d'informations sur le Visiodrom, veuillez consulter le site Internet www.visiodrom.de. Vous y trouverez également des informations sur le spectacle immersif HUMANS actuellement en cours.

La rémunération des prestations fournies s'effectue le long des accords contractuels après justification de la réalisation des objectifs de performance correspondants.

II. Description des prestations

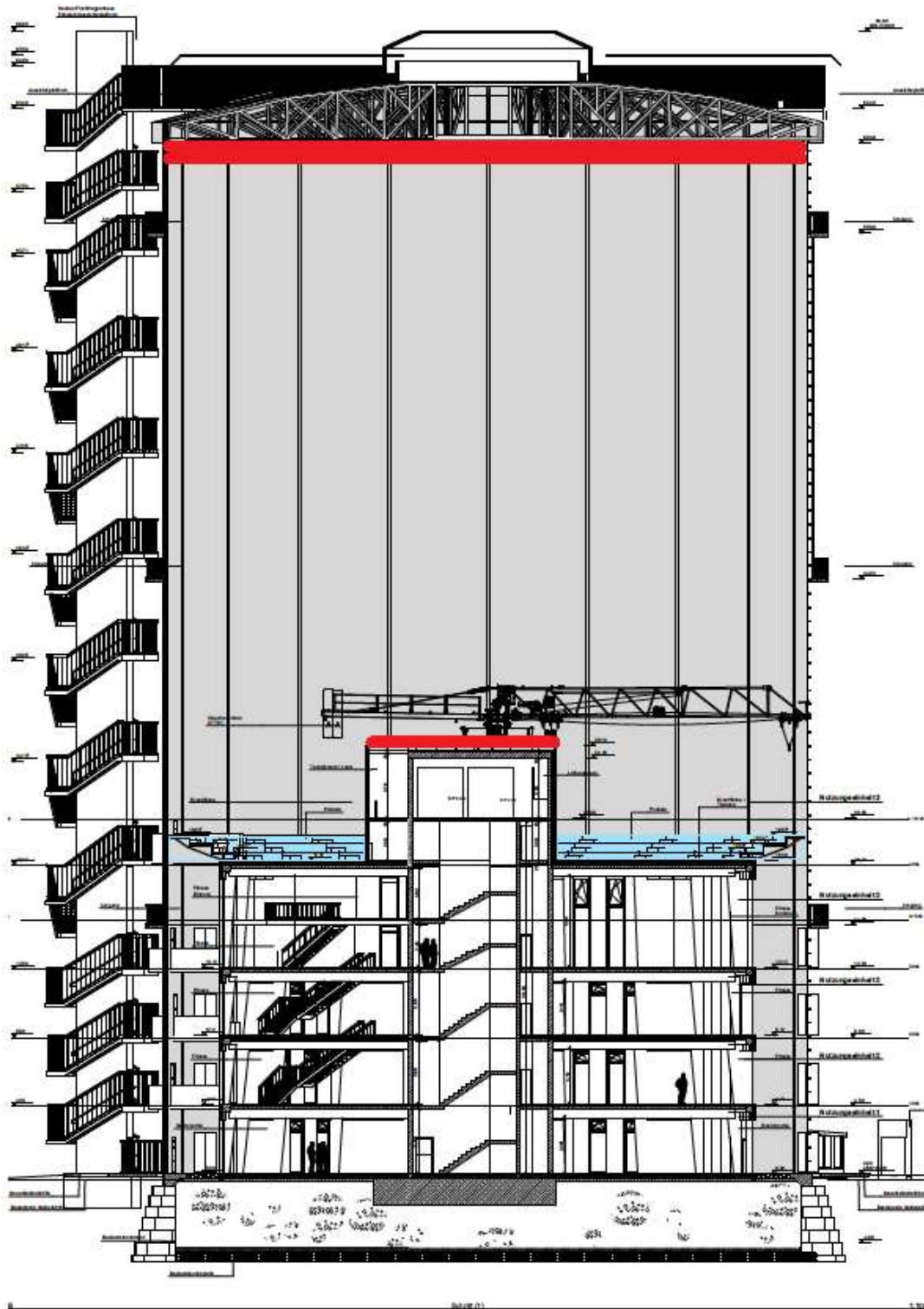
Nous attendons de notre équipe technique interne qu'elle travaille en toute confiance et de manière ciblée. L'extension au sol proposée est soumise pour l'essentiel aux conditions suivantes:

surface de projection :



- Les 440 mètres carrés doivent être irradiés de manière homogène et sans raccords, avec des finitions propres.
- La qualité de l'expérience dépend directement de la qualité de la représentation et celle-ci est la priorité absolue.
- La représentation doit s'intégrer harmonieusement dans la configuration existante. Cela vaut pour tous les paramètres techniques ainsi que pour l'aspect général de la nouvelle surface d'image.
- Le nombre minimal de projecteurs nécessaires doit être installé à des endroits non éblouissants.
- Câblage et connexion de toutes les positions avec le système de serveur central.

Positions possibles Projecteurs :



A l'intérieur du visiodrome, les projecteurs peuvent être installés aux endroits marqués en rouge. Conditions à respecter : pas d'éblouissement sur les tribunes principales circulaires (zones bleu clair). Ombre portée minimale sur la surface. Les projecteurs doivent être facilement accessibles pour l'entretien et les corrections. Les optiques des appareils doivent s'adapter aux positions.

Remarque :

Pour tester l'effet spatial de différents appareils ou pour des démonstrations, des rendez-vous peuvent être fixés à court terme. En cas de frais éventuels pour des projections tests, y compris l'utilisation de composants techniques, ceux-ci doivent être convenus à l'avance. C'est une décision commune au cas par cas de savoir dans quelle mesure ils peuvent être facturés à prix coûtant en cas de passation de commande à un autre prestataire. Les frais y afférents peuvent être intégralement facturés lors de l'attribution de la commande.

La documentation technique, y compris les schémas fonctionnels, la vue d'ensemble des composants des ordinateurs et les données techniques générales du système, sont mises à disposition en cas d'intention sérieuse de soumissionner.

Contact : Christian Höher, 0174-9847903, hoeher@visiodrom.de

Spécifications techniques

Sol :

Sol en béton non armé avec joints coupés. Couleur gris béton avec vitrification incolore de la surface. Peut être projeté directement, aucune adaptation majeure de l'image n'est nécessaire.

Appareils :

Le type de projecteur installé par défaut au Visiodrom est celui de la série PT-RZ120 de Panasonic, avec des optiques adaptées. Indépendamment du fabricant de l'appareil, les projecteurs utilisés pour l'extension au sol ne doivent pas être inférieurs aux caractéristiques techniques (luminosité/résolution/technologie des puces/etc.) du PT-RZ120. Les valeurs contenues dans la fiche technique PT-RZ120 ci-jointe doivent être considérées comme des exigences minimales.

Des appareils avec une résolution supérieure à WUXGA peuvent être proposés en option. Comme la qualité de l'expérience dépend directement de la qualité de l'image, le client est très intéressé par des résolutions plus élevées dans le cadre de son budget.

L'impression optique subjective d'un essai technique sur la surface compte comme critère de décision.

Il est également attendu du contractant qu'il possède les compétences et/ou qualités de base suivantes :

- Plusieurs années d'expérience dans le domaine de la cartographie de projection. L'étude de projet, la planification générale, la construction et l'équipement technique font partie des compétences clés internes.
- Des échantillons de travail ou des documentations de projet peuvent être joints à l'offre et mis à la disposition du client sur demande.
- proposer au client tous les services nécessaires à l'exécution de la commande dans les délais impartis (équipe d'experts en interne ou réseau fixe).

III. Critères d'attribution et évaluation des offres

Le Visiodrom GmbH attribuera le marché à l'offre la plus économique. Celle-ci sera déterminée sur la base des critères présentés ci-dessous.

L'évaluation se fait pour chaque critère ou sous-critère d'attribution par l'attribution de 1 à 5 points de valeur. Les points attribués sont ensuite pondérés. Pour ce faire, les points attribués à un critère sont multipliés par le pourcentage de pondération indiqué. Il en résulte le nombre de points pondérés obtenus pour chaque critère ou sous-critère d'attribution. L'addition de tous les points pondérés donne le nombre total de points. Le marché est attribué à l'offre qui obtient le nombre total de points le plus élevé..

1. Prix (pondération: 50%)

L'évaluation de l'offre en termes de prix se base sur le prix brut total proposé (prix de l'offre).

Le prix brut le plus bas restant dans l'évaluation (prix minimum) est utilisé comme valeur de référence et obtient le maximum de points dans cette catégorie. L'écart en pourcentage par rapport à la valeur de référence est ensuite utilisé pour évaluer les prix bruts des autres soumissionnaires. La déduction des points du maximum de 5 points est effectuée dans la même proportion. Ce système est mis en œuvre par la formule suivante :

$$\text{[[Points]]}_{\text{Offrant}} = \frac{\text{[[Prix]]}_{\text{min}}}{\text{[[Prix]]}_{\text{Offrant}}} \times 5.$$

Les points d'évaluation sont alors attribués avec une précision de deux chiffres après la virgule.

2. Qualité (pondération: 50%)

Pour l'évaluation de la qualité de l'offre, les sous-critères suivants seront évalués séparément :

- a) Équipement proposé. (20%)
- b) Expérience dans le domaine du montage pour le mapping de projection, à l'intérieur ou à l'extérieur. L'arrière-plan est l'ajout de projecteurs sans éblouissement dans un système existant. (20%)
- c) Capacité de mise en œuvre : le contractant doit pouvoir démontrer qu'il dispose d'un réseau de production établi ou de capacités propres suffisantes pour tous les corps de métier requis. (20%)
- d) Projets de référence dans le domaine des projections immersives et de la cartographie de projection. (10%)
- e) Le déclenchement obtenu sur la surface du sol et la perception de l'image du point de vue du visiteur. (30%)

Les documents fournis avec l'offre sont également décisifs pour l'évaluation qualitative de l'offre. Les expériences et qualifications supplémentaires du soumissionnaire dans les domaines susmentionnés seront évaluées séparément en tant que sous-critères.

L'attribution des points est basée sur le fait que le Visiodrom GmbH est intéressé par la meilleure solution technique possible et par un processus de travail parfaitement organisé à tous égards.

Afin de garantir une qualité élevée constante pour le Monet-Show, le Visiodrom GmbH se réserve le droit de fixer un minimum de 2 points en pour chaque sous-critère. Une offre inférieure à cette valeur pour un critère peut ne pas être prise en considération lors de l'attribution du marché.

IV. Exigences relatives à l'offre

Si vous êtes intéressé(e) par la mission décrite ci-dessus, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir votre offre écrite, y compris les projets de script demandés, avant le 15 mars 2022, 23h59, à l'adresse suivante:

Visiodrom GmbH
z.Hd. Herrn Dirk Emde
Friedrich-Ebert-Str. 130
42117 Wuppertal

Oder elektronisch an

emde@visiodrom.de

Les offres qui ne sont pas soumises en bonne et due forme ou dans les délais impartis ne peuvent pas être prises en considération lors de l'évaluation. Vous êtes libre d'ajouter à votre offre des documents complémentaires et des échantillons de votre travail si vous le souhaitez.

Si vous avez des questions concernant le présent appel d'offres, n'hésitez pas à contacter Christian Höher, tél. : +49(0)174-9847903 ; hoeher@visiodrom.de.

Dirk Emde
Direction Visiodrom GmbH

Cet appel d'offres comprend les trois annexes (1 à 3) Spécification technique des appareils, Aperçu des surfaces et Croquis des positions des projecteurs.